

<https://etablissementbertrandeborn.net/spip.php?article2963>



# COMMUNICATION DE M. LE PROVISEUR SUR LE PROTOCOLE SANITAIRE DE LA CITE SCOLAIRE



Cité Scolaire Bertran-de-Born - Publications officielles -  
Date de mise en ligne : jeudi 12 novembre 2020

---

Copyright © Cité Scolaire Bertran-de-Born - Tous droits réservés

---

Cette période, sans précédent, est particulièrement anxiogène et je crois particulièrement nécessaire de communiquer sur les actions mises en oeuvre afin de rassurer les usagers et d'instaurer un climat de confiance. Il est en effet indispensable que tous les élèves, particulièrement les plus fragiles scolairement et socialement, retrouvent le chemin de l'école. Je sais pouvoir compter sur l'investissement de tous pour atteindre cet objectif. Je sais pouvoir compter sur l'implication de tous les personnels de la cité scolaire pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Depuis le début de la pandémie, les équipes de la cité scolaire sont mobilisées, se sont démultipliées pour accueillir, former et restaurer tous les élèves. Les équipes pédagogiques, éducatives, techniques, administratives et de direction ont fait montre d'un grand sens de l'intérêt général, d'une grande réactivité et adaptabilité pour assurer la continuité des enseignements pour tous les élèves, en garantissant les meilleures conditions de sécurité sanitaire des usagers et des personnels. Je rappelle les principales mesures qui ont été mises en oeuvre (liste non exhaustive) :

Concernant les gestes barrière, nous avons rapidement mis en oeuvre les mesures nécessaires.

La signalétique anti covid a été déployée sur l'ensemble de la cité scolaire.

Des marquages au sol ont été réalisés pour matérialiser la distanciation physique.

Le port du masque est obligatoire pour tous(tes), au sein de l'établissement et à ses abords.

L'Etat et la Région Nouvelle Aquitaine ont équipé les personnels des équipements de protection individuelle nécessaires à la poursuite de l'activité selon les recommandations des conseils scientifiques et des corps d'inspection.

Les personnels ont répondu présent tout au long de la crise pour maintenir l'activité des services de scolarité et de gestion, afin de permettre notamment le suivi des élèves et le règlement des factures et des aides sociales.

En concertation avec les enseignants, nous mettons en place la continuité pédagogique pour les élèves. Les personnels absents ou en autorisation spéciale d'absence (« personnes à risques ») assurent leur mission en distanciel.

En concertation avec les professeurs du lycée, conformément aux orientations ministérielles, nous travaillons à la réorganisation des enseignements afin de limiter lorsque cela est possible, les effectifs accueillis simultanément.

Dès la rentrée, conscient des risques, nous avons limité les réunions en grands groupes et réservé strictement l'accès à la cité scolaire aux élèves et aux personnels (accueil des 6e sans les parents, annulation des rencontres parents professeurs, report des conseils d'administration, interdiction des stages dans nos locaux ...).

Afin de limiter le maximum possible le brassage des élèves, les emplois du temps ont été adaptés. Nous avons affecté une salle préférentielle par classe de la 6e à la 2nde, de CPGE et de BTS depuis le mois de mai 2020 pour le collège et depuis la rentrée pour le lycée.

Nous avons aménagé la Chapelle afin qu'elle puisse accueillir les études surveillées en garantissant la distanciation. Nous avons également mis en place des sens de circulation pour limiter les croisements.

Nous avons mis en oeuvre un zonage des espaces extérieurs pour les temps de pause (récréations, pause méridienne ...).

Nous appliquons un protocole pour le CDI afin de limiter le brassage (effectif contingenté, zonage par niveau, sens de circulation...) et la manipulation des ouvrages par les élèves. Les livres de retour de prêt sont placés en quarantaine.

Enfin, par précaution, nous avons limité les sorties scolaires et suspendu les voyages avec nuitées.

Depuis le mois de mai, nous procédons au nettoyage-désinfection des salles de classe quotidiennement, des sanitaires et des surfaces fréquemment utilisées (poignées ...) plusieurs fois par jour. Nous avons encore renforcé ce

protocole.

Toutes les salles sont équipées de produits désinfectant virucides (norme 14476). Il est proposé aux enseignants de faire procéder au nettoyage des surfaces (table, chaise, outil partagé) lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs. Ce nettoyage est régulièrement effectué.

Nous utilisons également du matériel de désinfection gazeuse afin d'approfondir le nettoyage des locaux les plus fréquemment utilisés (réfectoire, CDI, infirmerie, chapelle ...).

Je salue à cet égard l'engagement indéfectible des agents de la collectivité dans l'exercice de ces missions indispensables. Je note également le soutien des collectivités territoriales qui ont procédé le plus rapidement possible au remplacement des personnels absents.

La ventilation naturelle des espaces clos est assurée plusieurs fois par jour par l'ouverture des portes et fenêtres. De plus, conformément à la réglementation sanitaire, les bâtiments sont équipés de Centrales de traitement de l'air, qui assurent le renouvellement et le traitement de l'atmosphère des classes, en permanence.

Concernant l'hygiène corporelle, tous les locaux (salles, hall, CDI, réfectoire...) sont équipés de distributeurs ou de pulvérisateurs de solutions hydro alcooliques remplis quotidiennement et autant que nécessaire (livraison de 20 litres par semaine).

Les sanitaires sont tous dotés de distributeur de savon bactéricide et de papier à usage unique pour le séchage des mains. Les sèche-mains électriques « Dyson » peuvent être utilisés car ils correspondent aux normes sanitaires Covid.

Les élèves doivent régulièrement se laver les mains, notamment sous la responsabilité des enseignants ou des personnels à leur entrée et à leur sortie.

Les infirmières du service de santé scolaire ont formé les personnels et les élèves aux gestes barrière. Un rappel a été effectué à la rentrée.

Pour la restauration et l'internat, très tôt, il nous est apparu que l'ouverture du service de restauration et d'hébergement constituait une nécessité sociale. La restauration scolaire fournit quotidiennement un repas à des élèves qui n'en ont pas. L'internat est aussi souvent une condition de la poursuite de la scolarité. Néanmoins, conscient que ces temps étaient particulièrement sensibles, là encore, nous ne sommes pas restés inactifs.

Au restaurant scolaire, nous avons suspendu l'utilisation de la biométrie et organisé le lavage des mains obligatoire depuis le 9 mars 2020.

Depuis le mois de septembre, le personnel assure la distribution des couverts, du verre et du pain afin d'éviter les manipulations par les élèves.

Nous avons également mis en place, par niveau, des créneaux horaires de passage au self et un zonage du self pour limiter les brassages. Ce système fonctionne depuis la rentrée et a été renforcé le 2 novembre.

A l'internat, les mobiliers ont été implantés pour garantir la distanciation physique d'au moins 1 mètre. Le nettoyage désinfection est assuré quotidiennement (2 agents techniques par internat du lycée + 1 agent pour les CPGE).

Je tiens également à rappeler le nombre relativement bas de cas avérés au cours de la première période de l'année, en précisant que les contaminations s'étaient faites le plus souvent hors du cadre scolaire, dans le giron familial ou lors d'activités de loisirs. Cette statistique valide les mesures prises. Mais face à l'accélération de la circulation du virus, notamment dans notre département, jusque-là relativement peu touché, la mobilisation de tous, le respect des gestes barrière par les élèves, parents et personnels est plus que jamais nécessaire.

"c'est collectivement, dans un esprit bienveillant, responsable et solidaire, que nous surmonterons cette nouvelle crise sanitaire".

Francis CAPPE

Proviseur de la Cité scolaire Bertran de Born